



Processus et critères de sélection des candidats au parcours de mobilité

Projet pilote pour la mobilité
entrepreneuriale entre le Sénégal et la
Belgique (PEM-WECCO)

Table des matières

Contexte.....	4
1.1 Le projet PEM Wecco Entreprendre en un mot.....	5
1.2 La place de la mobilité circulaire dans le PEM WECCO.....	5
1.3 Les étapes du parcours de mobilité circulaire.....	6
Le processus de sélection des entrepreneur.euses : les étapes clés	6
2.1 L'approche PEM WECCO.....	6
2.1.1 Principes directeurs.....	7
2.1.1.1 Transparence.....	7
2.1.1.2 Inclusion.....	7
2.1.1.3 Pertinence.....	7
3.1 Critères de sélection.....	7
4.1 Sourcing : les candidat.es éligibles.....	9
4.1.2 Screening des candidat.es.....	9
4.1.2 Formation.....	9
5.1 Sélection et Pre-Matching.....	10
6.1 Formation pré-départ.....	10
7.1 Matching et préparation du dossier de demande de visa.....	11
Procédures d'approbation du processus et des critères de sélection	11
8.1 Elaboration et révision des critères et du processus.....	11
9.1 Pré validation au niveau technique.....	12
10.1 Validation du CoPil.....	12

Sigles & Acronymes

ICMPD	Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires
MPF	Dispositif de Partenariats pour la Mobilité
Ode	Office des Etrangers
UE	Union Européenne
PNMS	Politique Nationale de Migration
FMI	Fond Monétaire International
ENABEL	Agence belge de Développement
PIB	Produite Intérieur Brut
FEDASIL	Agence Fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile
CoPIL	Comité de Pilotage

Disclaimer

Ce document a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne sous contrat avec l'ICMPD à travers le Migration Partnership Facility. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne ni celles de l'ICMPD.

Contexte

Le dialogue et la coopération en matière de migration et le développement sont des éléments clés du **partenariat entre l'Afrique et l'Europe**. C'est dans cet esprit que l'Union européenne a mis en place le Dispositif de Partenariats pour la Mobilité (MPF) implémenté par l'ICMPD, qui vise à renforcer ce dialogue entre les États membres et les pays partenaires prioritaires en dehors de l'UE à travers la mise en œuvre de projets. En tant que mécanisme de réaction rapide et flexible, le MPF favorise la création des partenariats pour les talents, comme c'est le cas pour le projet pilote pour la mobilité des entrepreneurs (PEM WECCO). Grâce au soutien de l'Union Européenne, de l'ICMPD et du ministère de l'Intérieur Belge (Office des Etrangers), ce projet, vise à favoriser une gouvernance efficace des migrations entre la Belgique et le Sénégal à travers une approche innovante de mobilité temporaire pour les opérateurs économiques sénégalais et belges.

Pays d'accueil et de départ, le Sénégal est confronté à une multitude de phénomènes migratoires tels que les déplacements internes ou internationaux. Selon le rapport Profil Migratoire du Sénégal¹, la migration (régionale et internationale) s'est fortement intensifiée et diversifiée au cours des deux dernières décennies. Par ailleurs, la diaspora sénégalaise entretient des liens de plus en plus forts avec son pays d'origine ; il suffit de rappeler que les transferts de fonds de la diaspora qui représentaient 6% en 2001 du PIB ont atteint le 13% en 2017.

Fort de ce constat, le gouvernement sénégalais a élaboré une Politique Nationale de Migration (PNMS) qui est en cours de validation. L'objectif de la PNMS est de faire de la migration un important levier de développement pour pays, de capture de dividende démographique et de développement durable au Sénégal.

Par ailleurs les autorités belges et sénégalaises ont entamé des discussions concernant une gouvernance commune de flux migratoires entre les deux Etats. Parallèlement, le développement du secteur privé au Sénégal, représente une réelle opportunité pour les entreprises belges désirant élargir leur marché dans ce pays qui, déjà en 2016, était le troisième client africain de la Région bruxelloise, avec des exportations se chiffrant à 26 millions d'EUR (source : Banque Nationale Belge).

Malgré la crise sanitaire, l'activité économique au Sénégal est ressortie en hausse de 6,1% en 2021 contre 1,3% en 2020. Cette reprise est liée à la forte progression de l'activité économique dans les secteurs secondaire (+10,9%) et tertiaire (+5,7%). En revanche, le secteur primaire s'est inscrit en retrait de 1,0%².

Sa stabilité politique fait également du Sénégal une des destinations à privilégier pour les petites et moyennes entreprises européennes qui sont intéressées d'investir sur de nouveaux marchés et à bâtir des nouveaux partenariats. Conscients des opportunités économiques, les opérateurs économiques belges ont intensifié et formalisé leurs échanges avec le Sénégal, notamment avec l'organisation d'une mission économique en 2019, l'organisation d'une mission princière en 2023 et la récente ouverture d'une filiale de Brussels Hub à Dakar.

Dans ce contexte, le travail de coopération bilatérale d'ENABEL s'inscrit également dans le cadre du soutien à l'entrepreneuriat inclusif et la création d'emplois durables. Ainsi, en accord avec l'Etat du Sénégal, l'agence de développement belge est en charge de la mise en place de l'Agropole en région centre du Sénégal. Plusieurs entreprises belges ont été identifiées pour intégrer l'Agropole.

¹ [Migration au Sénégal : Profil National 2018 | IOM Publications Platform](#)

² Situation économique et financière du Sénégal en 2021 et perspectives en 2022, dpee.sn

Pour capitaliser sur ces opportunités existantes et d'offrir de nouvelles occasions de développement socio-économiques principalement aux jeunes et aux femmes, (qui constituent l'une des thématiques prioritaires d'ENABEL au Sénégal) ENABEL et le Ministère de l'Intérieur Belge, dans le cadre du MPF, ont lancé le projet PEM WECCO en octobre 2021.

1.1 Le projet PEM Wecco Entreprendre en un mot

Comme son nom l'indique, le projet PEM WECCO *entreprendre* (Wecco signifie échange en Wolof) est profondément ancré dans les deux pays de mise en œuvre, le Sénégal et la Belgique, et vise à soutenir l'écosystème entrepreneurial sénégalais et belge.

Ainsi, ce projet propose un modèle de mobilité circulaire pour un public cible de 60 petit.es/nano/micro entrepreneur.euses senegalais.es qui ont développé un projet entrepreneurial innovant, et pour qui la mobilité en Belgique représente une opportunité de créer de la **valeur ajoutée**. L'action du PEM WECCO s'intègre et est complémentaire aux missions des agences économiques belges et sénégalaises et à l'action des autres acteurs pertinentes, tels que les associations de la diaspora. De manière générale ce projet entend contribuer au dialogue sur la gouvernance de la migration. Il compte sur la collaboration des institutions compétentes des deux Pays afin de :

(Objectif 1) Améliorer la **performance** des entreprises sénégalaises en créant des opportunités de partenariat et d'apprentissages avec des entreprises belges et des incubateurs

(Objectif 2) Appuyer la co-construction de **partenariats** durables entre les acteurs belges et sénégalais impliqués dans les questions migratoires et de mobilité par la capitalisation des expériences de ce projet.

Grâce à sa dimension pilote, la mission du projet est de renforcer ces acteurs en testant des méthodologies et des partenariats gagnant-gagnant et durables.

1.2 La place de la mobilité circulaire dans le PEM WECCO

L'action du PEM WECCO suppose que la **mobilité circulaire bien gouvernée** est un outil bénéfique autant pour les entrepreneur.euses senegalais.es que pour les entrepreneur.euses belges mais aussi, à une échelle plus large pour le développement économique des territoires.

Elle s'appuie sur le régime de visa d'affaire européen existant. Ce régime de visa permet aux ressortissant.es d'un pays tiers qui ont une raison légitime, valide et documentée d'entrer dans un État Schengen pour les affaires, et qui donne droit à un séjour de maximum 90 jours sur une période de 180 jours. Ce visa, si les conditions d'entrée et sortie sont respectées, reste toujours renouvelable.

Dans ce cadre, le PEM WECCO offre aux entrepreneur.euses sénégalais.es un parcours de mobilité très **flexible** et adapté aux besoins de chacun.e Il offre des services de supports et d'incubations et favorise la création de partenariat avec les entrepreneur.euses belges.

Afin d'optimiser l'impact de la mobilité pour l'entrepreneur.euse et le territoire, il sera porté une attention particulière au retour de l'entrepreneur.euse et aussi à la consolidation de son entreprise à travers un dispositif de suivi adapté. Cela permet à la fois d'assurer un accompagnement après retour pour consolider les acquis de la mobilité, et d'éviter le phénomène de fuite des cerveaux (« **brain drain** ») qui a des effets néfastes sur la croissance et le bien-être du pays d'origine.

Dans le but de veiller à ce que la mobilité circulaire promue par le projet soit effectivement régulée et ordonnée, l'approche PEM met davantage l'accent sur **les raisons** qui sont à la base **du parcours de mobilité**. Elles incluent, par exemple, l'amélioration des performances de l'entreprise, la création ou formalisation des conditions d'emploi, la création de partenariats économiques, la proposition d'un produit innovant. De plus, **un processus de sélection** rigoureux mais aussi inclusif, équitable et attentif aux différences est mis en place pour sélectionner les candidat.es en coopération avec les partenaires. Une attention particulière est dédiée aux femmes entrepreneuses ou aux entreprises dirigées par des femmes, entre autres, en cartographiant les secteurs où elles sont les plus actives. De même, pour assurer l'inclusion de la communauté diasporique ouest-africaine de Belgique, le projet travaillera en étroite collaboration avec les associations des diasporas actives en Belgique.

1.3 Les étapes du parcours de mobilité circulaire

Le parcours de mobilité des entrepreneurs qui est un service complémentaire à d'autres dispositifs et mécanismes offerts par les PEM WECCO, s'articule autour des étapes suivantes :



Le processus de sélection des entrepreneur.euses : les étapes clés

2.1 L'approche PEM WECCO

Comme mentionné précédemment, le processus de sélection des candidat.es est un élément central du parcours de mobilité ainsi que pour la réussite de ce projet pilote : de la qualité de la sélection dépendra l'impact de la mobilité sur les entreprises choisies.

C'est la raison pour laquelle une grande attention a été consacrée la formulation du processus et des critères de sélection, qui sont le fruit du travail préparatoire et de la réflexion menée avec les partenaires du projet lors de l'atelier Théorie du Changement des 30-31 mars à Dakar³.

La nature pilote du projet implique que le processus pourrait être revu et modifié sur la base des apprentissages et avec la collaboration des différents partenaires. Il semble pertinent de présenter

³ L'atelier de la théorie du changement du projet PEM WECCO s'est déroulée le 30 et 31 Mars 2022 à Dakar et en version hybride

quelques principes directeurs qui ont guidé la formulation du processus et qui et qui serviront également de référence dans la mise en œuvre du processus de sélection.

2.1.1 Principes directeurs

2.1.1.1 Transparence

Le processus et les critères de sélection doivent assurer la transparence dans le choix des bénéficiaires : transparence vis-à-vis des acteurs et transparence envers les entrepreneur.euses. A cette fin, le processus de sélection doit être simple et clairement expliqué aux candidat.es et aux structures impliquées directement ou indirectement. De même, la communication joue un rôle fondamental dans la présentation des opportunités offertes par le projet. Les critères doivent être objectifs et appliqués le plus impartialement possible afin de créer de la confiance dans le dispositif de sélection.

2.1.1.2 Inclusion

L'un des enjeux du projet est la création des partenariats entre les différents acteurs mobilisés. Pour garantir leur adhésion, leur engagement et la prise en compte de leurs attentes, les partenaires ont été inclus dans la formulation du processus et des critères de sélection. Ce principe s'applique d'avantage aux critères eux-mêmes. Il est important dans l'établissement des critères de ne pas exclure de fait des franges de la population qui serait légitime à bénéficier de la mobilité et prendre en compte la diversité du contexte économique et sectoriel des différents entrepreneur.euses. A cette fin, une attention particulière doit être portée aux femmes entrepreneuses.

2.1.1.3 Pertinence

Le processus et les critères de sélection doivent cibler les entrepreneur.euses ayant plus de potentiel à transformer positivement les acquis après un parcours de mobilité. Par ailleurs, les entrepreneur.euses n'ayant pas de difficultés à obtenir un visa ne seront pas nécessairement privilégié.es.

Ces principes directeurs sous-tendent toutes les étapes du processus qui sont détaillées ci-dessous.

3.1 Critères de sélection

Les critères de sélection des entrepreneur.euses sont conçus pour soutenir le processus de sélection, afin de le rendre objectif et transparent. En d'autres termes, ils permettent d'identifier les entrepreneur.euses sénégalais.es qui ont les prérequis/ qui présentent les conditions préalables pour bénéficier du parcours de mobilité et créer une valeur ajoutée pour leur entreprise et leur territoire. Plusieurs critères ont été présentés et analysés par les partenaires du projet qui seront impliqués dans l'activité de sourcing, lors de l'atelier "Théorie du changement" le 31 mars 2022 à Dakar. Globalement, il a été décidé de prendre en compte deux catégories, l'une concernant l'entreprise, et l'autre la personne qui bénéficiera de la mobilité. Sur cette base, un certain nombre de critères ont été élaborés, ainsi que des indications sur la manière de les rendre opérationnels.

Entreprise

Critères	Minimum requis	Commentaires
Niveau de formalisation de l'entreprise	Prévue d'enregistrement	Critère primaire
Années d'existence	Minimum entre 2 ans – 5 ans	Critère primaire
Chiffres d'affaires annuel	Classification du ministère de l'Économie sur base sectorielle	Critère primaire
Nombre d'employés et prestataires	/	Critère secondaire
Dont femmes et leur rôle couvert et jeunes	/	Critère secondaire
Secteurs	/	Critère secondaire
Localisation	/	Critère secondaire
Potentiel innovante	/	Critère secondaire

Candidat.e

Critères	Minimum requis	Commentaires
Parcours Professionnel	Autres expériences en lien avec l'entrepreneuriat (inclus dans le secteur informel)	Critère primaire
Motivation	Lettre de motivation/ entretien	Critère primaire
Niveau de langue (Français ou Anglais)	Capacité à communiquer de manière autonome	Critère à vérifier pour l'octroi de visa d'affaires
Soft Skills	/	Critère secondaire
Rôle du candidat dans l'entreprise	/	Critère secondaire
Expériences / relations commerciales en dehors du Sénégal	/	Critère secondaire

Les critères ont été classés en **primaires**, c'est-à-dire exclusifs, sans lesquels la mobilité n'est pas possible, et **secondaires**, qui sont utiles dans les phases successives de sélection pour identifier les candidats les plus aptes à participer au programme. Dans la phase de formulation des critères, qui a été menée de manière participative avec les partenaires, la réalité des petites entreprises sénégalaises a été prise en compte. Cela a signifié la recherche d'un équilibre entre l'objectif de trouver des entreprises solides ayant un potentiel de créer de la valeur ajoutée, sans imposer trop de barrières liées, par exemple, à la formalisation dans un pays où une grande partie du PIB se situe dans le secteur informel. Les critères présentés ci-dessus sont le résultat d'un travail pragmatique, dans lequel les

partenaires de WECCO PEM ont opté pour un nombre limité de critères pour s'assurer qu'ils identifient une entreprise ayant un potentiel d'innovation et de croissance, capable de bénéficier de la voie de la mobilité. Finalement, dans le même ordre d'idées, il a été décidé que la sélection de l'entreprise devait précéder la sélection du.de la candidat.e.

4.1 Sourcing : les candidat.es éligibles

Comme mentionné précédemment, les critères de sélection ont été conçus pour appuyer les partenaires sénégalais dans le processus de sourcing. Ils fournissent non seulement un cadre d'action objectif auquel adhèrent tous les acteurs impliqués dans cette étape, mais garantissent également la **transparence** et l'**équité** de cette phase de sélection.

Afin de sourcer les potentiels entreprises il a été identifié un certain nombre d'acteurs présents dans l'écosystème qui ont une connaissance fine des entreprises à qui ils offrent ou ils ont déjà offert des services d'incubation, d'accompagnement, d'accès aux financements. A cette fin, l'équipe de PEM WECCO s'est consacrée, au cours des premiers mois de mise en œuvre, à repérer les acteurs les plus légitimes et représentatifs de l'écosystème des petites entreprises au Sénégal.

Sur la base des critères d'éligibilité, la connaissance des entrepreneur.euses et des territoires, ces **partenaires**, en coopération avec l'équipe PEM WECCO et d'autres projets pertinents d'ENABEL au Sénégal, identifieront un **pool d'entreprises** qui répondent aux critères énumérés et qui peuvent bénéficier positivement du processus de mobilité.

Chaque partenaire proposera ainsi à l'équipe une liste d'entrepreneur.euses pour l'étape suivante.

4.1.2 Screening des candidat.es

L'étape de screening a pour but de repérer au sein des entreprises proposées par les **candidat.es potentiel.les** – le.a fondateur.trice, un.e associé.e, un.e employé.e - qui pourraient entreprendre le processus de mobilité. Cette phase sera également l'occasion d'identifier les besoins de l'entreprise et de l'entrepreneur.euse auxquels le projet PEM WECCO pourraient apporter son soutien.

Ce processus de sélection sera effectué en tenant compte des critères élaborés et des besoins des entreprises, afin de s'assurer que la mobilité éventuelle du.de la candidat.e sélectionné.e n'affecte pas le travail quotidien de l'entreprise.

La liste des candidat.es sélectionné.es à l'issue de cette étape seront invité.es à participer à une formation, étape supplémentaire du processus de sélection.

4.1.2 Formation

L'objectif de la formation est triple:

-) Renforcer les capacités des entrepreneur.euses sur la base des besoins évalués lors du screening
-) Préparer l'entrepreneur.euse à se doter d'outils pour tirer profit au maximum de la mobilité
-) Approfondir la connaissance de l'entreprise pour guider la sélection finale

Ainsi, après le screening, les entrepreneur.euses identifié.es auront la possibilité d'être accompagné par un prestataire pour diagnostiquer leur entreprise mais aussi recevoir le coaching d'entrepreneur.euses expérimenté.es. L'objectif est de permettre à l'entrepreneur.euse d'avoir une meilleure connaissance de son entreprise et son marché. La formation se déroulera au Sénégal sous

la forme de BOOST CAMP et mobilisera les candidat.es présélectionné.es pour quelques jours, en les invitant à suivre des activités interactives animées par des formateurs spécialisés.

Le BOOST CAMP, réalisée par un partenaire de PEM WECCO basé à la fois au **Sénégal** et en **Belgique**, permettra d'identifier les forces et les faiblesses de l'entreprise et du/de la candidat.e et lui offrira un échange constructif avec d'autres entrepreneur.euses afin de le préparer son projet de mobilité. Cette formation représente la première étape de l'accompagnement entrepreneurial qui continuera durant la mobilité.

En effet le dispositif d'accompagnement du PEM WECCO prévoit la **co-incubation dans le double espace**. Cela signifie qu'un.e entrepreneur.euse selon ses besoins, peut être accompagné.e avant, pendant et après le parcours de mobilité (dans les deux pays) par le même acteur et avec les mêmes outils afin d'assurer une continuité dans son parcours.

Les séances de formation permettront de mieux connaître les entrepreneur.euses sélectionné.es. Chaque entrepreneur.euse sera évalué.e durant le boost camp. Ainsi cette évaluation combinée aux informations collectées durant le screening permettra au comité de sélection de proposer un matching avec un.e entrepreneur.euse belge.

5.1 Sélection et Pre-Matching

La sélection des entreprises et des candidat.es pour le parcours de mobilité sera effectuée par un **comité technique** sur base des résultats de la formation et des informations pertinentes sur l'entrepreneur.euse et son entreprise fournies par les partenaires.

Le comité technique, composé de représentant.es des acteurs belgo-sénégalais concernés (par exemple, les agences économiques), se réunira en jury et examinera les candidat.es qui ont été retenues après l'étape de formation. Ces candidat.es auront la possibilité de présenter devant le jury technique leur **projet de mobilité** qu'ils auront affiné pendant les journées du BOOST CAMP. Ils seront appelés à expliquer la valeur ajoutée de leur parcours de mobilité ainsi que les **objectifs** et l'impact qu'ils entendent atteindre. A ce stade, la sélection se fera lors d'un entretien oral sur la base des **critères secondaires** énumérés plus haut. Une attention particulière sera accordée aux femmes entrepreneuses.

Parallèlement au processus de sourcing des entreprises sénégalaises, les partenaires belges s'engagent dans l'identification des entrepreneur.euses belges, y compris ceux de la diaspora, intéressé.es à participer au projet PEM WECCO. Cela permettra d'identifier les principaux secteurs d'intérêt et de faciliter la phase de matching entre les entrepreneur.euses sénégalais.es et belges.

6.1 Formation pré-départ

Les candidat.es sélectionné.es qui ont été pré-matché.es avec les entrepreneur.euses belges auront l'occasion de suivre une **formation d'introduction à la vie en Belgique**. Bien que la durée du séjour prévue par le visa d'affaires soit courte (90 jours maximum), il a été jugé nécessaire de fournir aux candidat.es sélectionné.es des informations de base sur les conditions de vie et de travail indépendant en Belgique. Cela permettra aux candidat.es non seulement de se faire une idée plus concrète de leur séjour en Belgique et d'anticiper les éventuels obstacles administratifs, sociaux et culturels, mais aussi de s'assurer que la voie de la mobilité est effectivement le bon choix pour eux.

Cette étape reste cruciale, car elle permet une immersion dans la réalité belge, donnant aux candidat.es une nouvelle occasion de confirmer ou non leur intérêt pour le projet PEM WECCO.

La formation sera assurée par une structure belge telle que Fedasil, qui dispose du mandat, de l'expérience et de l'expertise nécessaires.

7.1 Matching et préparation du dossier de demande de visa

Il s'agit de la dernière étape du processus de sélection.

Les candidat.es qui ont atteint ce stade ont déjà bénéficié d'une formation technique pour renforcer leurs compétences entrepreneuriales (BOOST CAMP) et ont pu se familiariser avec les aspects administratifs et sociaux liés à leur séjour en Belgique. Par conséquent, ils sont considérés comme des candidat.es aptes à entreprendre le cours de mobilité.

Afin de pouvoir introduire la demande de visa auprès des autorités belges, le matching avec l'entreprise belge sélectionnée préalablement doit être confirmé.

Pour faciliter cette phase, l'équipe de PEM WECCO travaillera en étroite collaboration avec des partenaires belges qui appuieront la **création du partenariat** entre les candidat.es sénégalais.es et les entrepreneur.euses belges.

Une fois le matching confirmé, l'équipe de PEM WECCO travaillera avec le.a demandeur.euse et les autorités compétentes pour préparer le **dossier de demande de visa** à soumettre à l'ambassade.

Chaque candidat.e sélectionné.e sera accompagné par une structure choisie d'un.e tuteur.trice qui l'aidera dans ses démarches administratives et gèrera par la suite les aspects administratifs du processus de mobilité.

Procédures d'approbation du processus et des critères de sélection

8.1 Elaboration et révision des critères et du processus

La préparation du processus et les critères de sélection ont été guidés par les principes de transparence, inclusion et pertinence dans le but de sélectionner les entreprises et les candidat.es qui ont plus de potentiel de créer de la **valeur ajoutée** dans le cadre du projet PEM WECCO et qui , autrement, n'auraient pas eu accès au parcours de la mobilité.

Sur base de multiples consultations et réunions avec les partenaires belges et sénégalais, l'équipe du projet PEM WECCO a élaboré une première ébauche de proposition du processus et des critères de sélection. Cette proposition a été intégrée et révisée avec l'aide des experts internes d'ENABEL avant d'être présentée aux partenaires lors de l'atelier sur la théorie du changement les 30 et 31 mars 2022.

Une revue du processus et des critères est prévue à des moments clés du projet. La méthodologie proposée est la suivante:

-) **Tester** le processus et les critères sur une cohorte d'entrepreneur.euses
-) **Evaluer** avec les différents acteurs concernés
-) Tirer des **leçons** du processus
-) **Adapter** le modèle aux cohortes suivantes

9.1 Pré validation au niveau technique

Lors de l'atelier de la théorie du changement du PEM WECCO organisé les 30 et 31 mars 2022 en version hybride à Dakar et en ligne, la première ébauche des critères a été présentée aux partenaires sénégalais et belges. Dans une session interactive animée par un expert d'ENABEL, les partenaires ont eu l'occasion de travailler ensemble et de commenter la proposition faite par l'équipe PEM WECCO.

Cela a permis d'avancer d'une part en tenant compte des **besoins des acteurs belges** et de **l'écosystème sénégalais**, qui présente souvent des caractéristiques très différentes à l'écosystème belge. Les discussions ont porté également sur la volonté d'inclure les entreprises innovantes et dirigées par des femmes. Le résultat de ces échanges est le présent document de travail qui servira de guide dans le processus de sélection.

10.1 Validation du CoPil

Le processus et les critères ainsi élaborés sont présentés aux membres du Copil le 13 avril 2022 pour qu'ils soient validés avant d'entamer le processus de sélection.